

L'habitat médiéval fortifié en Chalonnaise (Saône-et-Loire) à travers quelques exemples cartographiques et iconographiques*

GILLES AULOUY**

Résumé

L'étude des châteaux tire une grande quantité d'informations des ressources figurées : cartes, cadastres, photos aériennes. Mais le chercheur rencontre parfois des sources iconographiques plus rares, et d'autant plus précieuses : plans terriers, tibériades, peintures murales, dessins, lithographies, gravures, sculptures, photographies de vestiges disparus. Autant de documents qui font souvent avancer la recherche, mais qu'il convient d'utiliser avec une méthodologie appropriée.

L'inventaire des sites archéologiques, tel qu'il a été mené par le Centre de Castellologie de Bourgogne depuis une vingtaine d'années, repose essentiellement sur l'analyse des archives, les prospections aériennes et les prospections sur le terrain. Mais il recourt également à de nombreuses sources figuratives : les cartes et les cadastres, bien sûr, mais aussi toutes les nombreuses autres sources figurées, qui peuvent toutes apporter des renseignements très précieux, mais qui exigent aussi une méthodologie particulière. C'est toute la richesse de cette documentation que nous allons tenter de présenter, dans le cadre de l'inventaire que nous avons personnellement mené sur l'arrondissement de Chalon-sur-Saône³.

* Cet article, qui fait suite à une conférence donnée à l'EHESS de Lyon en 2000, était initialement prévu pour le tome VII de *Pages d'archéologies médiévales en Rhône-Alpes*. Mais cette parution semblant définitivement abandonnée, il nous a paru opportun de présenter notre travail dans le cadre de ce recueil régional.

** Animateur du CeCaB, diplômé de l'école des hautes études en sciences sociales de Lyon. Retraité de la fonction publique.

3. AULOUY (Gilles), L'habitat médiéval fortifié en Chalonnaise (Chalon-sur-Saône), in : *Chastels et maisons fortes en Bourgogne. Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1994-1998*. Montceau-les-Mines : Centre de Catellologie de Bourgogne, 2001, rééd. CeCaB, 2008, p. 7-48.

La cartographie

Les atlas de Nicolas Sanson d'Abbeville

Les premières cartes générales de Bourgogne, comme celles publiées dans la *Cosmographie* de Munster en 1575, sont d'une échelle trop petite pour pouvoir être utiles au repérage des châteaux⁴. Seules les grandes villes sont représentées. Les fortifications urbaines sont souvent suggérées, mais cette représentation n'apporte pas grand chose à leur connaissance archéologique.

Au siècle suivant, Nicolas Sanson d'Abbeville publie, de 1648 à 1667, chez l'éditeur Mariette, les cartes des diocèses de France, et notamment en 1659 les cartes du bailliage de Chalon-sur-Saône et du sud de l'évêché d'Autun⁵. D'un point de vue technique, ces réalisations sont très défectueuses. Les triangulations sont imparfaites, les proportions sont erronées, les villages et les hameaux sont placés avec beaucoup d'approximation entre les bourgs mieux

4. MUNSTER (Thomas), BELLEFOREST (François de), *La cosmographie universelle de tout le monde...* Paris : Michel Sonnius, 1575.

5. Consultable sur Gallica : « *Evesché de Chalon sur Saone. Bailliage de Chalon sur Saone et en Bourgogne / par le Sr Sanson d'Abbev.* »



Fig. 1 : carte de Sanson d'Abbeville, bailliage de Chalon-sur-Saône (1659) ; maisons fortes de Mellecey, Germolles et Cortiambles.

repérés. Mais ses réalisateurs avaient deux bonnes raisons de noter soigneusement l'emplacement des châteaux. Tout d'abord, les forteresses sont souvent sur des points élevés, qui pouvaient servir de point de mire pour établir le maillage de la triangulation. Ensuite, ces cartes avaient, accessoirement, un rôle militaire. Et, en 1659, il était fort nécessaire aux armées de connaître l'emplacement des points dominants, mais aussi des bâtiments défensifs. Les châteaux sont donc soigneusement représentés, sous forme d'une tour coiffée d'un étendard vers la gauche. Leur emplacement par rapport au village est globalement exact, comme on peut le constater par l'emplacement de la maison forte de Mellecey à 300 m au nord-ouest du village, le château de Germolles à 400 m au sud-ouest du hameau, ou la maison seigneuriale de Cortiambles entre Givry et Cortiambles (fig. 1).

En revanche, la carte du duché de Bourgogne de De l'Isle de 1709 est à trop petite échelle pour pouvoir être intéressante ; elle semble en outre reprendre les données de Sanson d'Abbeville⁶.

6. Ibid. : « Carte du Duché de Bourgogne et des Comtés en dependans dressée par l'ordre de Mrs les Elus généraux de la Province sur un grand nombre de Mémoires M.S. envoyés par Mrs les Elus : Partie méridionale du Duché de Bourgogne / par Guillaume De l'Isle ».

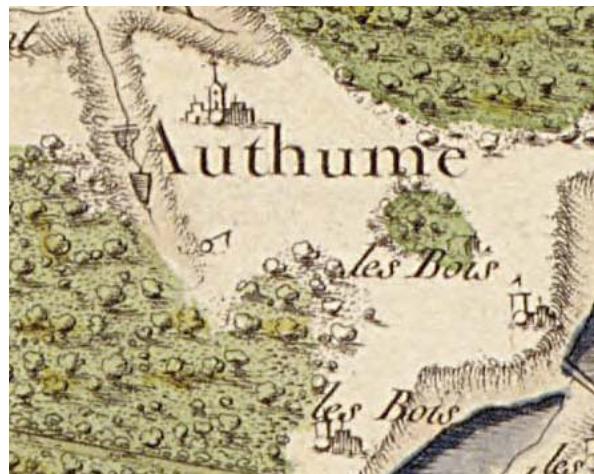


Fig. 2 : carte de Cassini, édition « Hauslab-Liechtenstein ». [Dole - Auxonne]. N° 115. Feuille 61. Château ruiné d'Authumes.

Les cartes dites de Cassini

La carte de Cassini, premier levé par triangulation de l'ensemble du territoire français, est décidée en 1747 par Louis XV et confiée à Cassini de Thury, encore appelé Cassini III, le petit-fils du célèbre astronome⁷. Cette œuvre s'achèvera à la Révolution, au moment de la création des départements. Dessinée au 1/86 400, échelle réservée aux cartes régionales, la carte de Cassini a connu de nombreuses éditions, plus ou moins richement décorées et colorées. La carte particulière de Bourgogne, commandée par les États en 1751 et réalisée par Seguin en 1763, est une édition particulière du travail de Cassini⁸. L'échelle des cartes de Cassini est assez précise pour pouvoir faire figurer les hameaux, parfois les écarts. Les ingénieurs, en partant de bases qui leur étaient données, ont cherché à déterminer, par des observations d'angles faites dans le plus grand nombre possible de clochers, la position de tous les objets environnants qu'ils pouvaient découvrir, et qui étaient

7. PELLETIER (Monique), *La carte de Cassini. L'extraordinaire aventure de la carte de France*. Paris : Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1990.

8. *Carte particulière du duché de Bourgogne levée géométriquement... en conséquence du décret des Etats de 1751 divisée par Diocèses, Bailliages et subdélégations faisant partie de la carte générale de la France / dressée et exécutée par le Sr Séguin. [s.n.], 1763.*

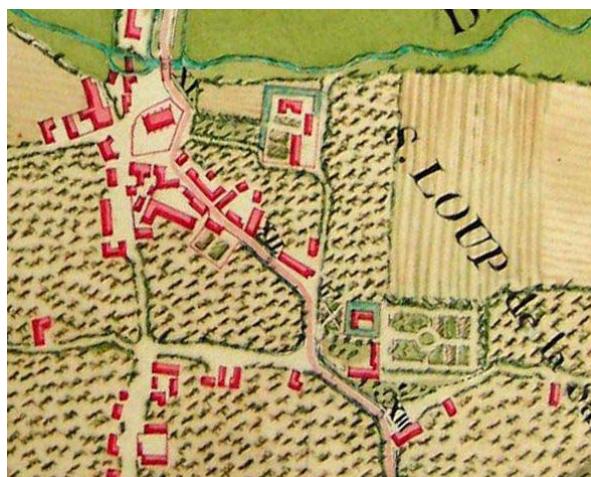


Fig. 3 : atlas des routes, vers 1780. Deux châteaux fossoyés à Saint-Loup-de-la-Salle. ADSL, sup.
(Photo Cl. Pakzynski).

dans le cas d'être géométriquement décrits⁹. Dans un but autant technique que militaire, les cartes indiquent ainsi les étangs, les moulins, les fourches patibulaires, les fermes isolées, et enfin les châteaux, même en ruine. La légende des cartes, qui sera reconstituée à posteriori pour les éditions ultérieures, n'est pas absolument normalisée. Les châteaux peuvent être symbolisés par un rond surmonté d'un étendard vers la gauche, ou bien représentés par une tour au naturel, voire, de manière plus exceptionnelle, représentés en plan. Le grand intérêt pour la castellologie réside dans la représentation de ces châteaux en ruine, représentés, comme à Authumes, par un étendard penché (fig. 2). Pour obtenir cette représentation assez fidèle du patrimoine immobilier, les cartographes diligentaient des enquêtes sur le terrain, généralement en interrogeant les ecclésiastiques. Les mémoires des études sur le terrain du Chalonnais, qui révèlent parfois de belles descriptions de châteaux, sont conservés aux archives de la Côte-d'Or¹⁰.

Les atlas des routes

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, quand les États de Bourgogne firent construire,

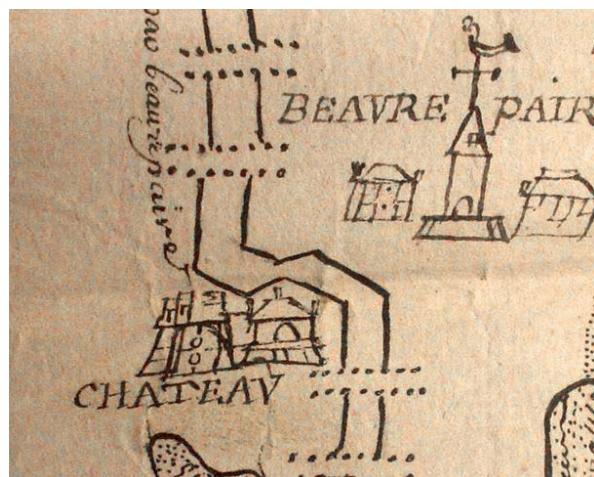


Fig. 4 : dessin du château de Beaurepaire-en-Bresse, plan de la route de Louhans à Lons. ADSL, E 531
(photo E. Jeangrand).

ou plus souvent simplement restaurer, les grandes routes dites royales, ils firent établir une cartographie précise de chacun de ces axes. Ces cartes se présentent comme des bandes de papier ou des feuilles reliées en album, avec la représentation du paysage dans un périmètre d'environ 100 m de chaque côté de la route. Les villages sont représentés en plan, maison par maison, mais avec des proportions très approximatives. Les quelques atlas des routes conservés pour le Chalonnais nous permettent de retrouver le plan de plusieurs châteaux aujourd'hui disparus, comme les deux châteaux fossoyés de Saint-Loup-de-la-Salle (fig. 3)¹¹.

On pourrait mettre aussi au registre des plans et atlas des routes le curieux plan de la route de Louhans à Lons-le-Saulnier, qui nous fournit une naïve image du château de Beaurepaire-en-Bresse (fig. 4)¹².

Les cartes modernes

Les cartes d'État major, décidées par Napoléon, ne furent achevées qu'en 1875. Elles reprennent une échelle proche de la carte de Cassini (1/80 000), mais le rendu du relief au trait est beaucoup plus précis et le dessin du bâti et des routes plus rigoureux. Malheureuse-

9. PELLETIER, *La carte de Cassini...* p. 13.

10. ADCO, C 3531.

11. ADSL, sup ; atlas des routes.

12. ADSL, E 531.

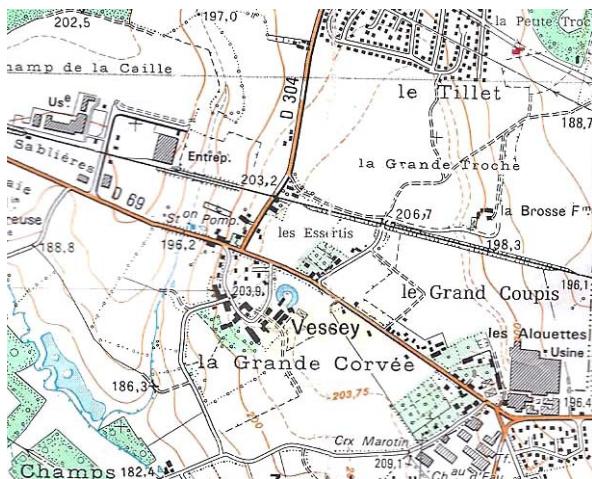


Fig. 5 : carte IGN 3026 ouest Chalon-sur-Saône au 1/25 000, édition de 1983.

Les fossés de la plate-forme de Vessey sont en eau.

ment pour l'archéologue, la carte d'État major est surtout une mise à jour et une actualisation de la carte de Cassini : on pourra constater un certain nombre de disparitions, mais pas beaucoup de mentions de nouveaux sites castraux.

Cette malédiction, pourtant, ne s'aggrave pas avec les cartes de l'IGN au 1/50 000 et surtout au 1/25 000. En effet, ces dernières sont dessinées d'après photo aérienne. Cette technique permet parfois aux cartographes de représenter assez fidèlement les plans-masses des châteaux, notamment avec le nombre et la forme des tours. Les cartes mentionnent des douves en eau et l'on peut parfois trouver le dessin de plates-formes fossoyées abandonnées. À cet égard, les éditions les plus récentes ne sont pas forcément les plus intéressantes. Ainsi, la petite plate-forme de Vessey sur la commune de Châtenoy-le-Royal, bien indiquée sur le cadastre de 1826, est encore représentée avec des fossés en eau sur la carte 1/25 000 de 1983 (3026 ouest). Dans les éditions ultérieures (1997 et 2005), cette indication a disparu. Sur place, les fossés sont à peine visibles. La carte de 1983 nous donne donc une indication précieuse sur la date de destruction de ce site (fig. 5 et 6).

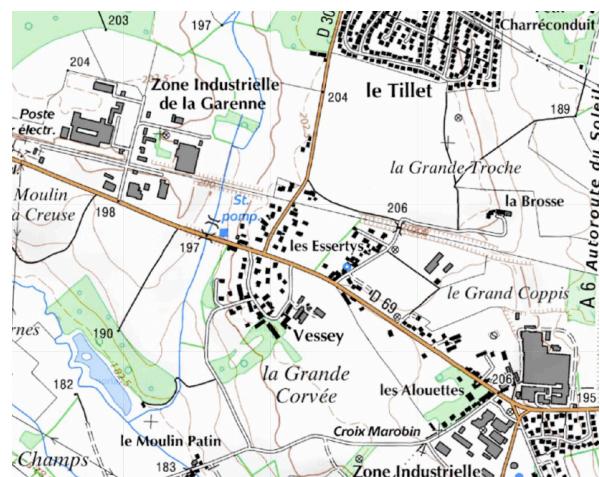


Fig. 6 : carte IGN 3026 ouest, édition de 1997.
Les fossés de la plate-forme ont disparu.

Les plans

Les tibériades

La tibériade ou vue cavalière est un dessin représentant un paysage vu d'un point élevé. Elle ne respecte donc ni échelle, ni proportions.

En Chalonnais, la plus ancienne figuration d'un édifice castral sur une tibériade est, à notre connaissance, celle du château de la Salle à Saint-Loup-Géanges, propriété de l'évêque de Chalon (fig. 7 et 8). En effet, ce château est représenté, sous la forme d'un petit croquis de 10 × 15 mm environ, sur un dessin de 1453 illustrant la résolution d'un conflit entre l'évêque de Chalon, propriétaire du château, et son voisin l'abbé de Maisières¹³. Le copiste a représenté une tour carrée assez réaliste : on y distingue des baies à croisées, un toit en pavillon assez aigu, percé d'une lucarne sur chaque pan. Le toit est couronné d'une tour de guet surdimensionnée. Les frontons des lucarnes et la guette sont couronnés d'étendards. Cette représentation est-elle réaliste ? Aujourd'hui, le château de la Salle a totalement disparu. À la fin du XVIII^e siècle, l'abbé Courtépée dit que l'évêque François Madot a fait détruire une vieille tour pour

13. Archives départementales de Saône-et-Loire (ADSL), H 63.

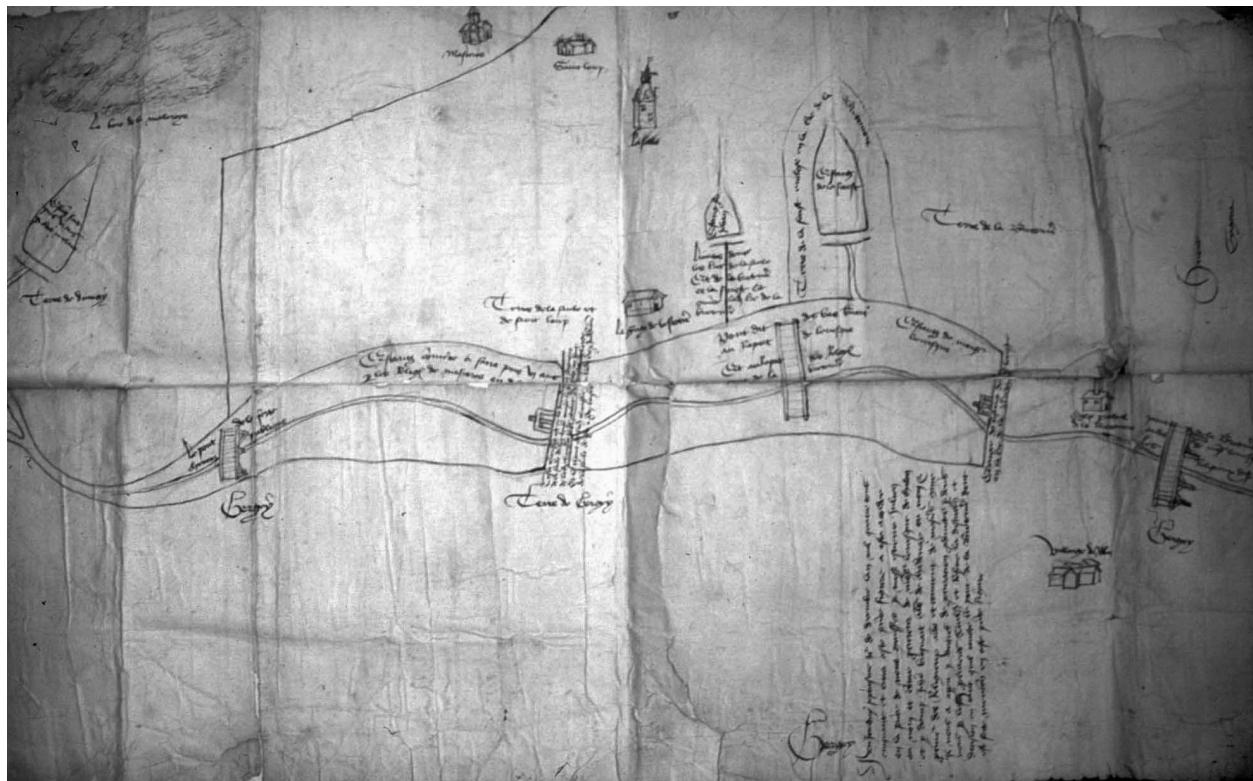


Fig. 7 : tibériade de la Salle de 1453 ; les étangs et le château. ADSL, H 63 (photo M. Maerten).

établir le château actuel¹⁴. Cette tour, qui est dite « la grosse tour de la Saule » en 1520¹⁵, avait vraisemblablement été bâtie en 1415. En effet, à cette date, le roi Charles VII délivre permission à l'évêque « de faire abattre une certaine mesure, appellée la Vieille Salle, laquelle mesure est de très grant charge et de nul prouffit pour ce que, de très long temps, elle est en ruyne et de nulle valeur, et que la tuille, pierre et vieils bois qui y sont pourroient grandement prouffiter es reparations du chastel de la Salle et autres édifices de l'éveché¹⁶. »

14. COURTÉPÉE (abbé Claude), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*. s.l. 1750-1780, rééd. 2004, t. III, p. 401.

15. ADSL, G 57, n° 15 : 1520, déclaration faite par Jean Poupet, évêque de Chalon : « Le chastel et maison forte de la dite Saule fermant à deux pont levés, l'ung pour la basse court et l'autre pour le donjon et grosses tours de ladite Saule, ensemble les foussés enceignant et environnant lesdits basse court et donjon. »

16. ADSL, G 55 n° 18 ; DELISSEY, Monographie de la commune de Saint-Loup de la Salle, in : *Mémoire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune*, t. LI, 1960.

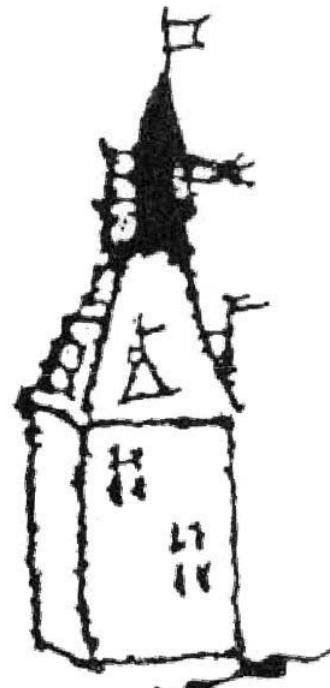


Fig. 8 : tibériade de la Salle ; détail de la représentation de la tour.



Fig. 9 : ADSL, F 1080/5 : plan de la seigneurie de Savianges. Le château est représenté vu de l'est.

Une vue cavalière du château de Savianges, dessinée par Jean Corail en 1694, est conservée aux archives départementales de Saône-et-Loire¹⁷. Cette vue peut être comparée à la description de l'aveu de 1685 : « *chastel et maison forte ; fossé alentour, proche de l'église, consistant en trois tours avec le donjon, granges, estables et cour, le tout renfermé de murailles, avec une autre grange et estable proche du château et du côté du couchant avec un colombier estant dans ladite cour et volière au-dessus de la porte du donjon*¹⁸. » Cette image nous paraît assez conforme à celle de la Tibériade exécutée quelques années plus tard, et dont l'auteur a oublié les fossés. Si depuis le XVII^e siècle, quelques remaniements ont contribué à améliorer le confort de cette demeure médiévale, elle a, néanmoins, conservé son aspect originel (fig. 9 et 10).

Les plans terriers

À partir du XIV^e siècle, les châtellenies ducales, puis les simples seigneuries, prennent l'habitude de fixer l'ensemble des droits et redevances de la seigneurie dans un seul livre, appelé *terrier*. Ces volumes, très techniques,



Fig. 10 : le château de Savianges aujourd'hui, vu du sud (depuis le clocher) (photo J. Pirou).

sont parfois accompagnés de dessins plus ou moins précis : simples schémas explicatifs au XV^e siècle, qui vont évoluer et devenir de véritables plans cadastraux au XVIII^e siècle. Hélas, toutes les seigneuries n'ont pas fait dresser de plans terriers, de nombreux plans ont disparu (on a parfois mention de plans dans le *terrier*, mais sans l'atlas des plans correspondant). Quand ils existent, ils ne sont pas toujours accessibles. Certains sont conservés dans des fonds d'archives publics (ADCO, ADSL, bibliothèque de la société Éduenne, société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône...). D'autres sont restés dans les mairies. D'autres enfin, assez nombreux, sont aux mains de particuliers, et ne sont donc pas toujours connus des chercheurs.

Pour illustrer l'intérêt des plans terriers, nous citerons celui de Saudon (commune de Saint-Loup-de-Varennes), dressé en 1770. Une fois encore, il s'agit de la seule représentation du site (fig. 11)¹⁹. Celui-ci présente une configuration trapézoïdale, cernée sur trois de ses côtés par un fossé. À l'intérieur, trois bâtiments sont disposés autour d'une cour, l'un occupé par le seigneur, le second abritant une écurie et le troisième enfermant la grange et les tecs à pourceaux. Si ces œuvres graphiques dénotent

17. ADSL, F 1080/5 : plan de la seigneurie de Savianges.

18. PIROU (Jean), *Monographie de Savianges*. Manuscrit, ADSL, cote 2454.

19. Ce plan est conservé à la mairie de Saint-Loup-de-Varennes. Nous remercions, à cette occasion, les élus de cette municipalité qui ont accepté que nous en prenions quelques clichés photographiques.

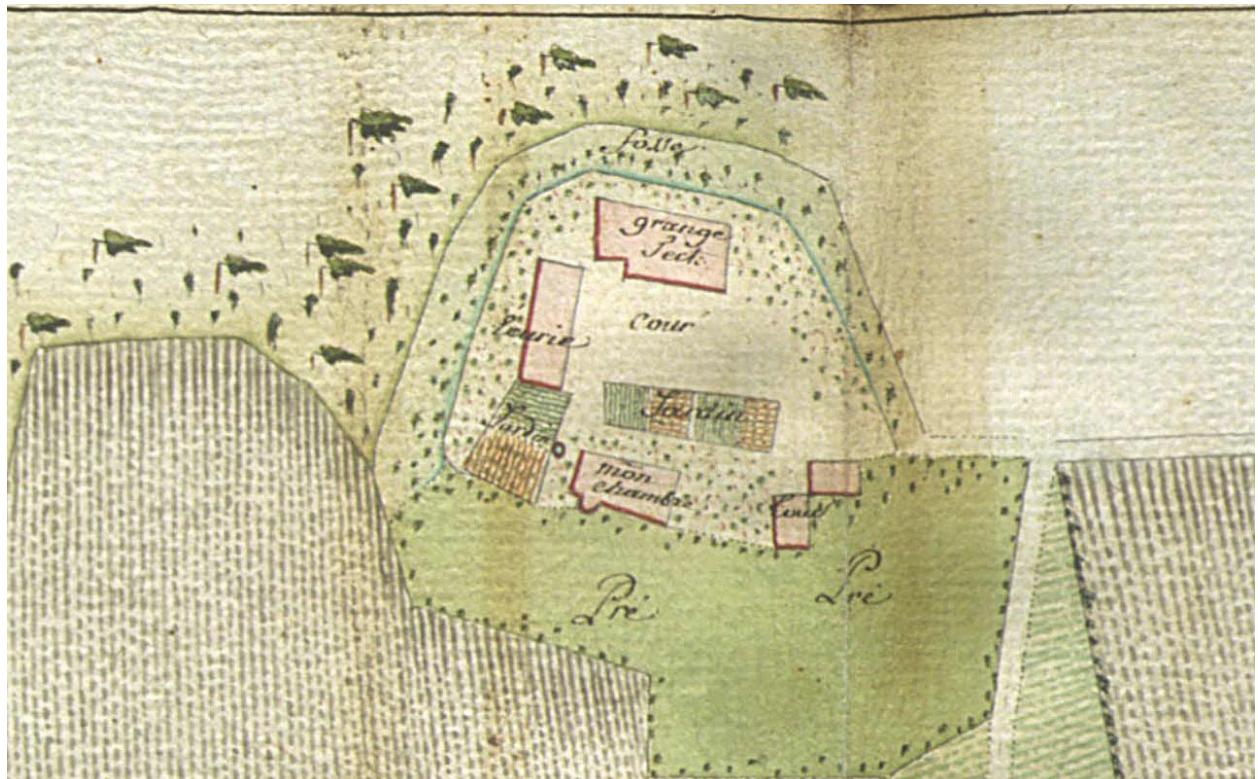


Fig. 11 : plan du terrier de la seigneurie de Saudon, conservé à la mairie de Saint-Loup-de-Varennes, (photo G.A.)

une certaine ingénuité, il n'en demeure pas moins que la rectitude a été privilégiée, agrémentée, le plus souvent, de couleurs suggestives, destinées à bien différencier les parcelles de terrain.

D'une manière analogue, à Saint-Martin-du-Tartre au lieu dit « Maizeray » le plan terrier levé au cours du XVIII^e siècle reste le seul indice péremptoire de l'existence d'une construction castrale dans ce hameau. Bien que cette illustration originelle n'offre quasiment plus de similitudes avec l'agencement actuel de l'habitat, elle a néanmoins permis de retrouver parmi les bâtiments composites de ce petit village les vestiges discrets de cet ancien doyenné fortifié dépendant de l'abbaye de Cluny. Sur le plan terrier, le château est globalement de forme rectangulaire, flanqué d'une tour circulaire à l'un de ses angles. Il est ceinturé intégralement par un large fossé. Curieusement, la chapelle est figurée dans les douves (fig. 12).

Les plans terriers tardifs sont généralement des relevés d'excellente qualité, qui sont superposables aux cadastres et aux photos aériennes

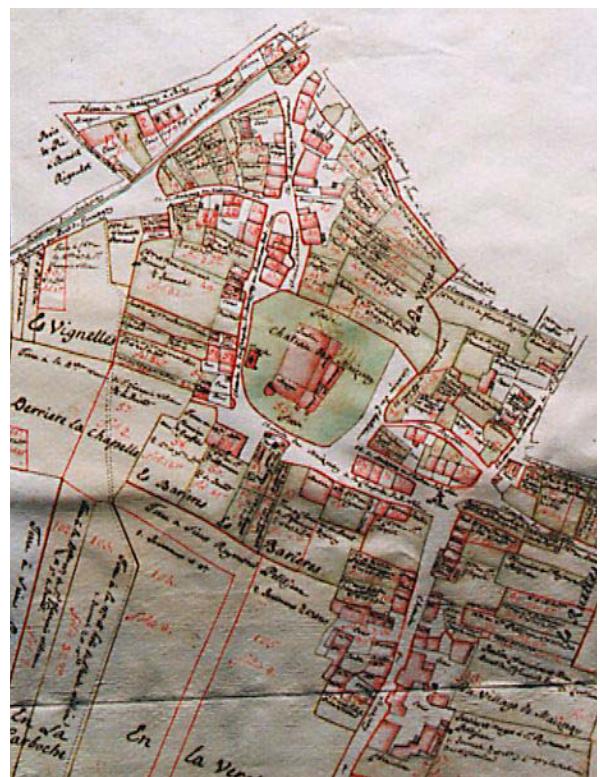


Fig. 12 : plans du terrier du doyenné de Maizenay. ADSL, H 20 (photo M. Maerten).

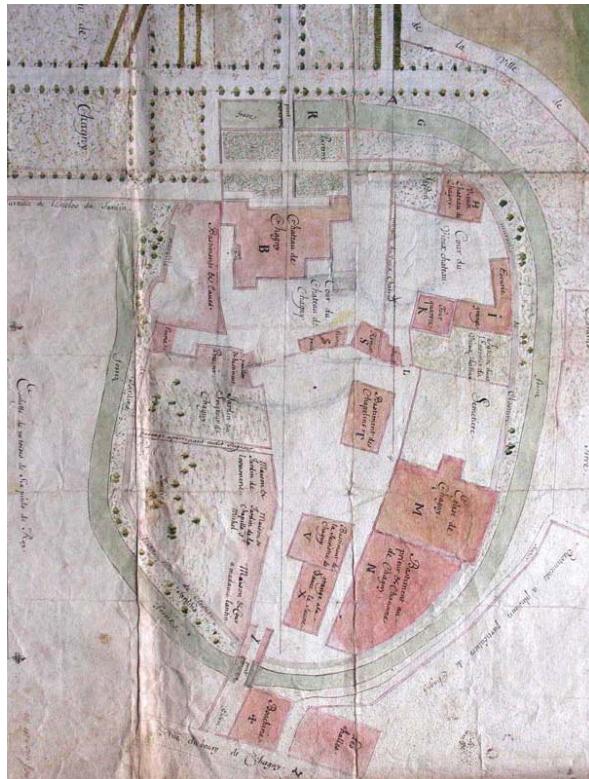


Fig. 13 : plan du terrier du château de Chagny, ADCO, E 469, (photo H. M., © CG 21/2010).

orthonormées. On peut alors facilement géo-référencer ces plans, ce qui permet de pouvoir situer très précisément sur le terrain les vestiges disparus. Ainsi, le plan terrier du château de Chagny permet de retrouver, dans la ville, l'emplacement exact du château, des fossés et des différents bâtiments de la basse-cour (fig. 13 et 14)²⁰.

Si les plans terriers évoqués ci-dessus concernent essentiellement des sites aujourd’hui disparus, en revanche, il nous a semblé pertinent, à des fins comparatives, de mentionner ce type de document pour des fortifications dont quelques vestiges subsistent. À cet égard, nous signalerons la plate-forme du château de la baronnie de Longepierre dont le plan a été levé à la fin du XVIII^e siècle (fig. 15)²¹. Plusieurs bâtiments dont une chapelle sont assis sur le pourtour d’une plate-forme globalement circulaire, et ceinturés par un fossé. Un verger et deux jardins embellissent le décor. Actuel-

20. ADCO, E 469.

21. ADSL, 1 E 11. Atlas terrier de la seigneurie de Longepierre.

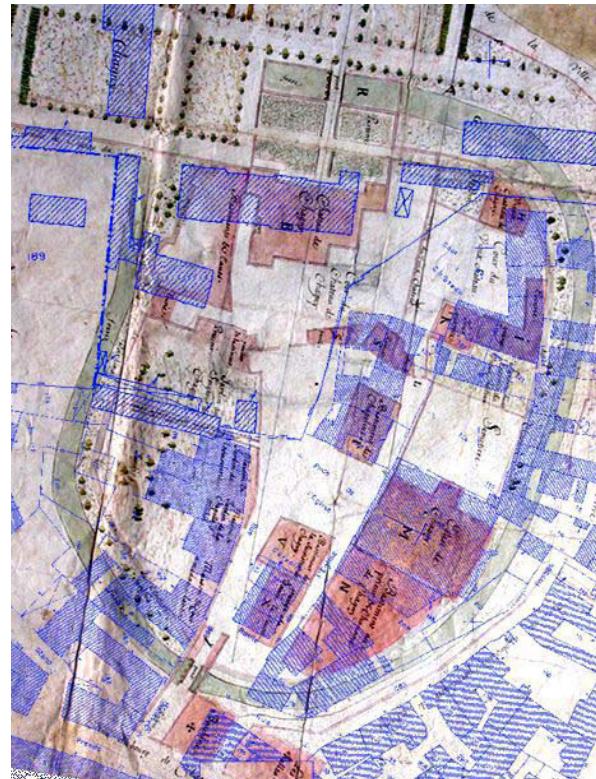


Fig. 14 : cadastre contemporain superposé au plan E 469 (DAO H. Mouillebouche).

lement, le site, sans aucune construction, est encore parfaitement visible au nord du village (fig. 16).

Le « *plan géométrique du domaine seigneurial de Boyer et dépendances appartenant à Messieurs les vénérables doyens chanoines et chapitres de l’église cathédrale Saint-Vincent de Chalon* » a été dressé dans le courant du mois d’avril 1778²². Le château, composé de plusieurs bâtiments, s’ordonne autour d’une cour intérieure. Il est ceint partiellement d’un fossé (fig. 17). Le château de Venières, d’une configuration plus conventionnelle, c’est-à-dire quadrangulaire, a été érigé sur cette même paroisse (fig. 18). Ces édifices ne paraissent pas avoir subi de notables modifications depuis l’élaboration de ces plans.

Enfin, l’atlas terrier de la seigneurie de la « Mothe Marcilly », exécuté en 1786, selon une échelle de mesure de « *200 pas dont il en faut 5 200 pour le journal, et 7 800 pour l’arpent*, dessine une plate-forme approximativement rectangulaire cernée sur trois côtés par un étang

22. ADSL, G 197. Plan terrier seigneurie de Boyer 1776-1778.

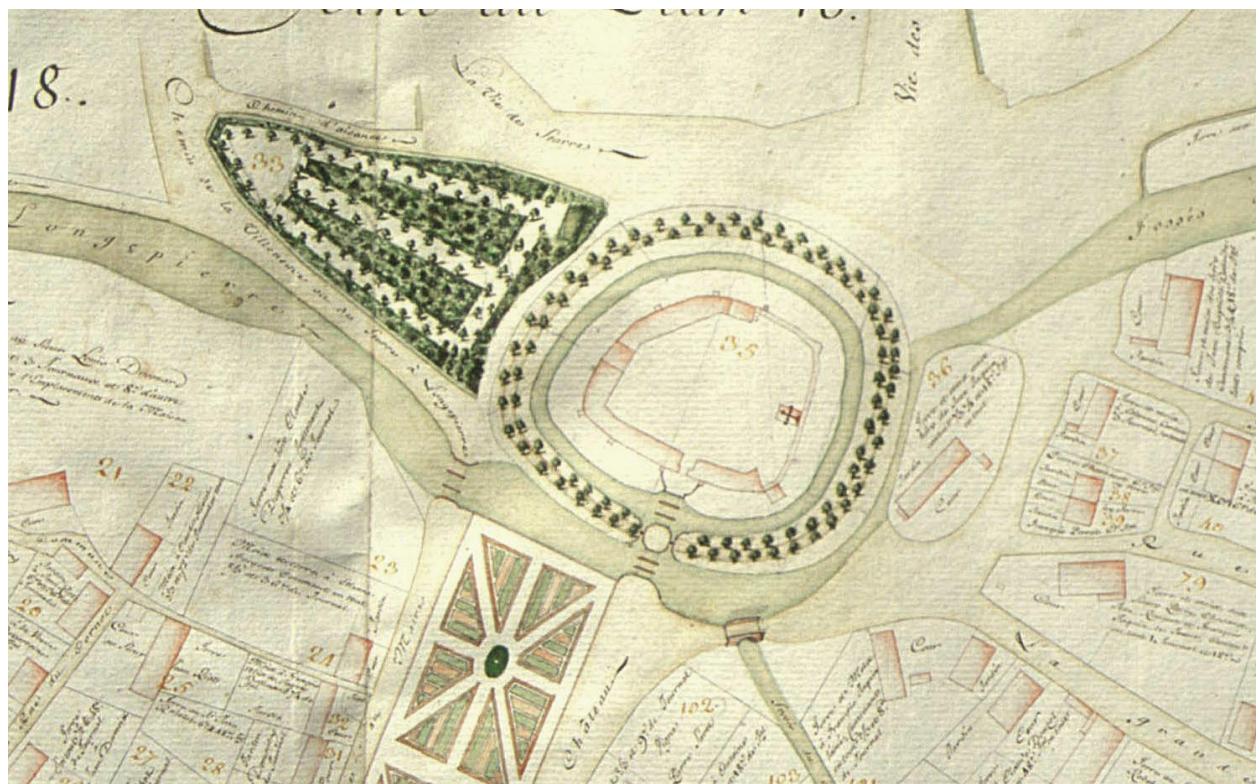


Fig. 15: plan terrier de la seigneurie de Longepierre, ADSL, 1 E 11, (photo M. Maerten).



Fig. 16 : plate forme du château de Longepierre (photo H. Mouillebouche, 2007).

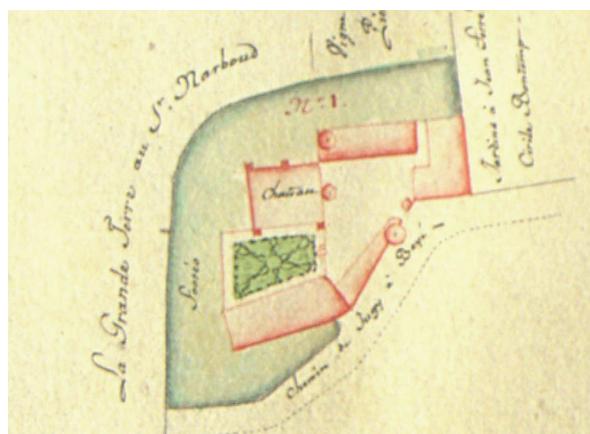


Fig. 17 : plan terrier de la seigneurie de Boyer,
château de Boyer. ADSL, G 197
(photo M. Maerten).



Fig. 18 : plan terrier de la seigneurie de Boyer,
château de Venières. ADSL, G 197
(photo M. Maerten).



Fig. 19 : atlas terrier motte de Marcilly. ADSL, 1 E 14, 1786
(photo M. Maerten).

connu sous le nom d'étang de la « mothe » (fig. 19)²³. Le plan donne également la fonction des différentes constructions, agencées autour de la cour. On y trouve des pavillons, corps de logis, chambres hautes, cuisine, chapelle... et des dépendances telles que greniers, caves, remises, écuries, granges et glacière. Les habitations que nous voyons aujourd'hui sur le site offrent peu d'analogie avec la description précédente.

Les plans anciens

Parmi les forteresses du chalonnais, nulle n'a bénéficié d'autant de relevés que la citadelle de Chalon. En effet, à l'époque moderne, la vieille

23. ADSL, 1 E 14. Atlas terrier motte de Marcilly 1786. Le site est aujourd'hui sur la commune d'Écuisses, canton de Montchanin.

citadelle qui avait remplacé l'abbaye fortifiée de Saint-Pierre est devenue une citadelle royale, d'importance stratégique. Les ingénieurs du roi devaient alors rendre compte régulièrement des travaux réalisés et des travaux à faire. Cette contrainte administrative a donné lieu à l'élaboration de très nombreux plans, récemment redécouverts par Estelle Jeangrand (voir son article, p. 205-220)²⁴. Le même chercheur a découvert, à la *British Library* de Londres, un curieux document (fig. 20). À première vue, il s'agit d'une carte de plus de la citadelle, qui n'apporte pas de nouvelles connaissances sur le bâtiment et qui semble même assez rudimentaire²⁵. Mais on peut tout de même s'interroger sur la présence de ces plans à Londres, et l'on remarque aussi la mention, curieuse, de tous les châteaux qui entourent la ville de Chalon, indiqués avec leur capacité défensive et leur éloignement de la ville. La lecture de la légende donne une explication à ces singularités. Après l'identification des principaux bâtiments de la ville, on lit en effet : « 16-17-18-19-20 : lieu d'attaque [sic] ; 21-22 : mottes de terre favorables pour l'attaque ; 23 : pointe de Sainte-Marie ; 24 : lieu d'attaque ; 25 : fossé où l'eau est dedans. » Il s'agit donc bien d'un plan anglais, destiné à l'attaque de la ville, et non à la défense. Qui en est l'auteur ? Un français, de toute évidence. L'écriture et la comparaison avec les plans des archives de Vincennes font penser à une réalisation de la fin du XVIII^e siècle. Il s'agit donc vraisemblablement d'un plan réalisé par ou pour un émigré, dans la perspective d'une reconquête du royaume. À noter que le même indicateur avait dessiné également un plan d'Auxonne, également conservé à Londres.

24. Services historiques de l'Armée de Terre, château de Vincennes. Art. 8, section 1, Chalon, plans 1 à 28. Estelle Jeangrand rédige actuellement une thèse d'histoire sur la ville et le château en Bourgogne à l'époque moderne, sous les directions de Chr. Lamarre et H. Mouillebouche.

25. British library, C 13 635-76

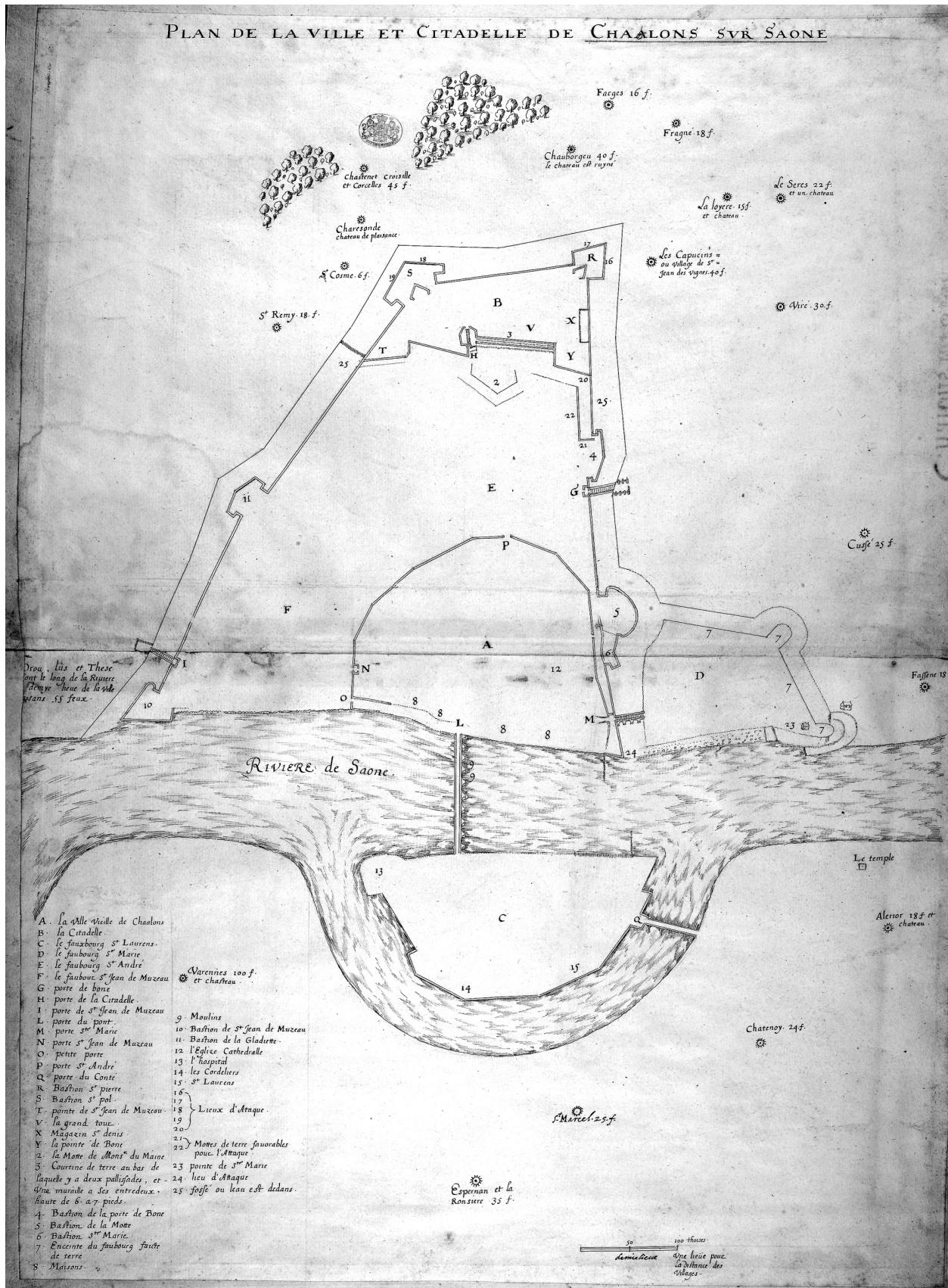


Fig. 20 : plan de Chalon-sur-Saône conservé à la British Library. British library, C 13 635 - 76 (photo British Library 2008).

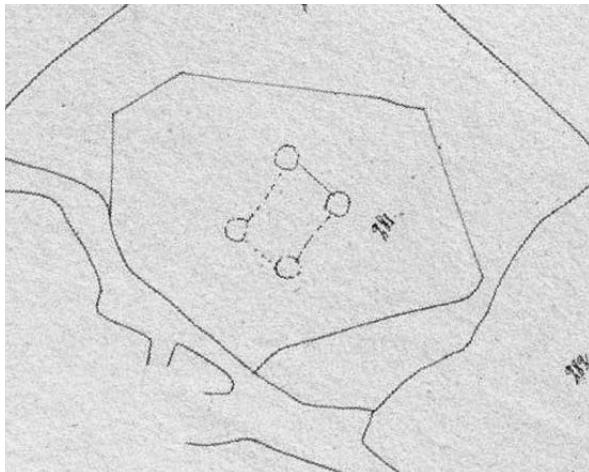


Fig. 21 : cadastre de Marigny de 1819 au 1/2500, conservés aux ADSL (photo ADSL).

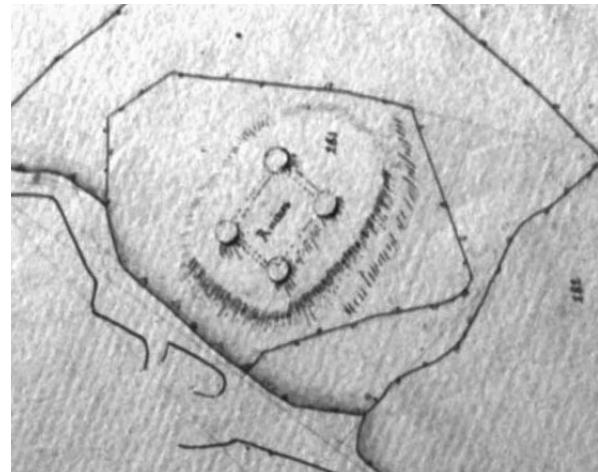


Fig. 22 : cadastre de Marigny de 1819 au 1/2500, conservé à l'hôtel des impôts (photo M. Maerten).

Les plans cadastraux

Les cadastres dit napoléoniens ont été levés, dans l'arrondissement de Chalon, entre 1811 et 1837. Chacun sait combien ces plans sont précieux, tant pour retrouver les traces des bâtiments et fossés disparus depuis le XIX^e siècle que pour récupérer des plans-masses des bâtiments en élévations.

En Saône-et-Loire, les différentes copies des cadastres, qui ont été déposées au service des impôts, dans les communes et aux archives, ne sont pas toujours rigoureusement identiques. La version des archives, qui a été récemment numérisée, est la plus dépouillée. La version des impôts, qui semble le modèle primitif, s'enrichit en revanche de détails très intéressants.

Ainsi, sur le plan primitif de Mellecey, l'emplacement de la maison forte est représenté en rosé, pour indiquer que les ruines sont encore en élévation, alors que la version des archives présente une parcelle vide.

À Marigny, le site du château détruit du Devant est représenté avec du relief sur le premier plan, et en simple trait sur le second (fig. 21 et 22).

Enfin, sur les plans de Sevrey, la motte d'Hirley est représentée par deux fossés concentriques sur le dernier cadastre, alors que

la version primitive note le relief central et les levées entre les fossés (fig. 23 et 24). Cette motte a aujourd'hui disparu, mais le relevé qu'en a effectué Canat de Chizy au XIX^e siècle permet de mesurer la précision relative des indications cadastrales (fig. 25)²⁶.

L'iconographie

Peintures murales

À notre connaissance, seule l'église romane de Gourdon conserve parmi ses décors muraux somptueux un petit élément représentant une fortification. Une présentation liminaire de ce lieu de culte nous paraît indispensable.

L'église de Gourdon, placée sous le vocable de l'Assomption de la Sainte Vierge, est un monument roman du premier quart du XII^e siècle, en forme de croix latine. Le plan comporte respectivement un vaisseau central ou nef, flanqué de bas-côtés, un transept saillant, une croisée de transept qui supporte le

26. CANAT DE CHIZY (Marcel), Mottes féodales dans l'ancien bailliage de Chalon-sur-Saône, in : *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, Congrès scientifique de France, 42e session, 1878*. Canat de Chizy était, à cette époque, président de ladite société.

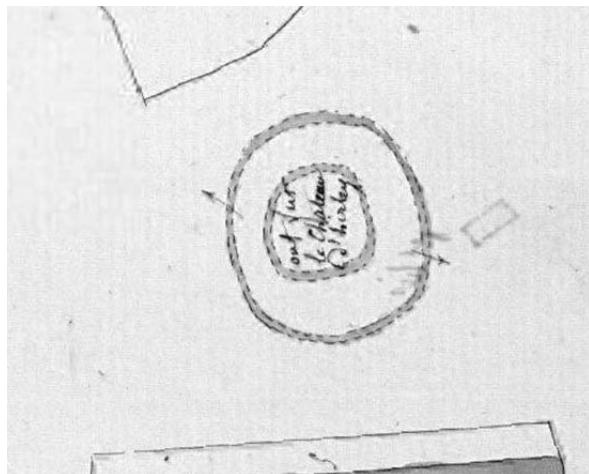


Fig. 23 : cadastre de Sevrey de 1830 au 1/2500, conservé aux ADSL (photo ADSL).



Fig. 24 : cadastre de Sevrey de 1830 au 1/2500, conservé à l'hôtel des impôts (photo M. Maerten).

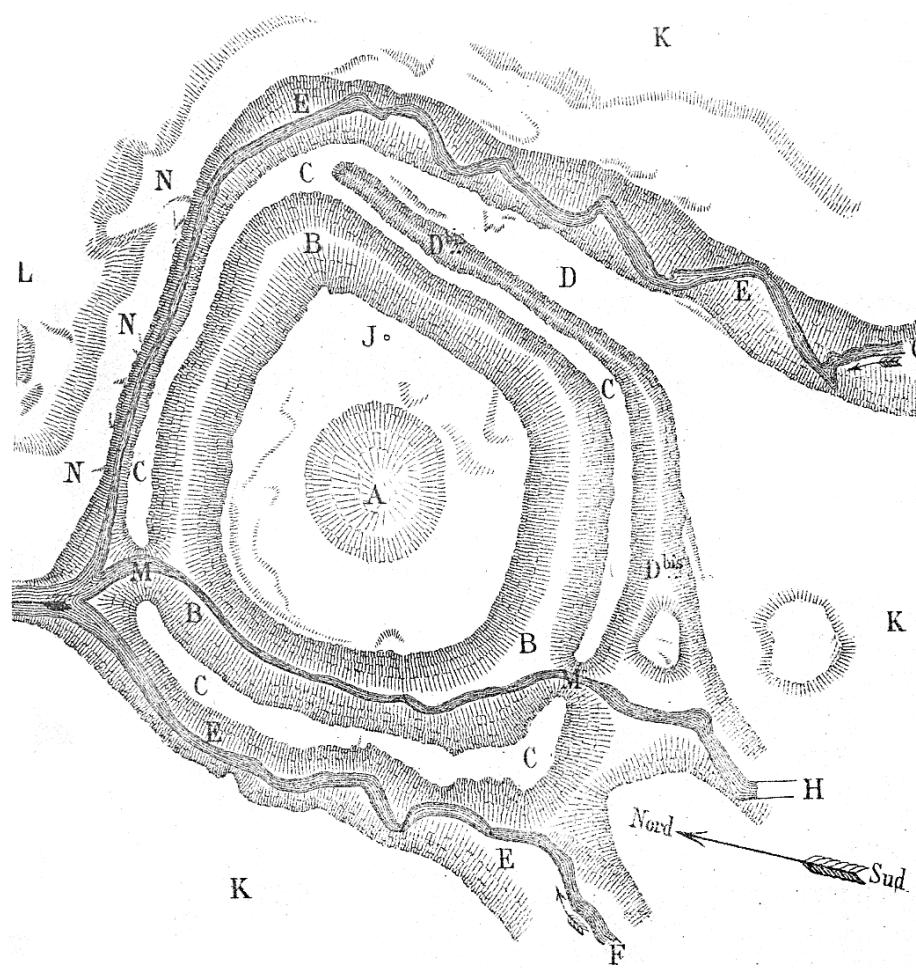


Fig. 25 : relevé de M. Canat de Chizy en 1878,

A : motte déprimée au centre de 41 m de diamètre.

B : première enceinte de fossés profonds, de 12 m de largeur en moyenne.

C : enceinte en terre escarpée de 3,5 m de largeur.

D : enceinte partielle en terre dont la largeur en D est de 10 m.

D^{bis} : fossé escarpé d'une largeur moyenne de 4 m.

E : deuxième enceinte de fossés, d'une largeur variable.

F et G : ruisseaux qui sortent du bois de Sevrey.

H : déchargeoir de l'étang d'Irley.

I : ruisseau par où coulent les eaux réunies des bois et de l'étang d'Irley.

K : bois.

L : pré marécageux.

M : brèches modernes faites dans l'enceinte.

N : lieux marécageux où les ouvrages en terre ont été probablement nivelés.

clocher, une travée droite de chœur terminée par une abside en hémicycle, deux absidioles en hémicycle, greffées sur les bras du transept²⁷. À propos des fresques, André Pernette explique que les premières traces sont apparues vers 1940, avec la chute de l'enduit qui les masquait. En 1971, le beau Christ en majesté de l'abside fut dégagé. Puis les grands travaux de restauration en 1988-1989 ont permis la découverte des fresques du chœur. Toutefois, ces travaux ont d'abord dégagé des restes de fresques des XV^e et XVI^e siècle recouvrant celles du XII^e. Les peintures du bas Moyen Âge ont alors été largement sacrifiées au profit des peintures romanes ; seuls les éléments les plus intéressants ont été conservés. Dans leur état actuel, les fresques de Gourdon présentent deux représentations de châteaux : l'une de l'époque romane, l'autre de l'époque gothique (fig. 27 et 28).

La fresque romane, qui pourrait représenter la Jérusalem céleste, présente un château sur une hauteur, avec au premier plan une tour ronde flanquant l'angle d'un bâtiment rectangulaire. Au second plan, on voit une tour rectangulaire sommée de quatre pignons triangulaires.

La fresque gothique est une savante composition de perspective. Elle représente l'intérieur d'une salle rectangulaire ouverte de trois baies. Deux baies, couvertes d'un plein-cintre, sont fermées de panneaux de vitres résillées. La troisième baie est rectangulaire, à traverse, (du type dit « demie fenêtre »). Elle est ouverte, et laisse voir le paysage, constitué principalement par un château sur une hauteur. Le château est représenté par une tour ronde à gauche, une tour rectangulaire au fond à droite, et une muraille crénelée entre les deux.

Même si elles sont séparées de trois siècles, ces deux illustrations ont donc beaucoup de similitudes. Les représentations ne sont pas tout à fait paradigmatisques, et on peut légitimement se demander si l'artiste s'est inspiré d'un modèle réel. Le village même de Gourdon est qualifié une fois de *castrum*, dans un acte de donation à

27. PERNETTE (André), *Gourdon, église et fresques romanes*. Montceau-les-Mines : édition de la Physiophile, s. d., p. 6.

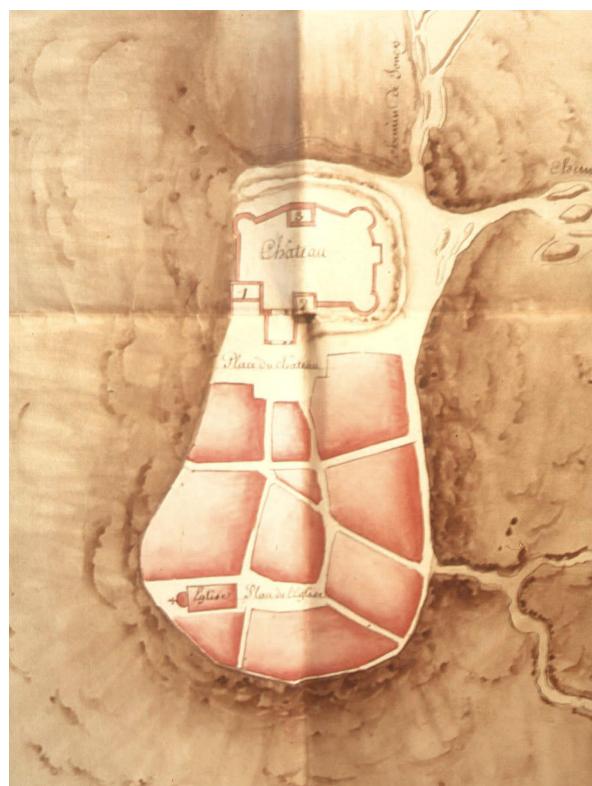


Fig. 26 : plan de Mont-Saint-Vincent en 1762, nord en bas ; ADCO, B 958 (© CG 21/2010).

Légende.

- 1 : tour dans laquelle on peut établir l'auditoire.
- 2 : tour dans laquelle on peut établir les prisons.
- 3 : tour où l'on peut établir les greniers pour les grains des servis.

l'abbaye de Perrecy²⁸. Mais cette donation date de 956, et il n'y a aucune autre mention de ce *castrum*, qui ne désignait vraisemblablement pas autre chose que le village perché. En revanche, la butte de Gourdon n'est qu'à 2 600 m de la butte de Mont-Saint-Vincent, qui a porté un fameux château du X^e au XVIII^e siècle. Le château de Mont-Saint-Vincent est actuellement détruit, mais le plan du réaménagement du château du XVIII^e siècle montre que la face occidentale du site, celle qui était visible depuis Gourdon, possédait bien une tour ronde et une tour carrée (fig. 26)²⁹.

28. PROU (Maurice), VIDIER (Alexandre), *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*. Paris : Picard, 1907, n° 51.

29. Plan du château de Mont-Saint-Vincent en 1762, ADCO, B 958.



Fig. 27 : église de Gourdon, peinture romane ; Jérusalem céleste (?) (Photo M. Maerten).



Fig. 28 : église de Gourdon, peinture gothique ; salle avec paysage au château (photo M. Maerten).

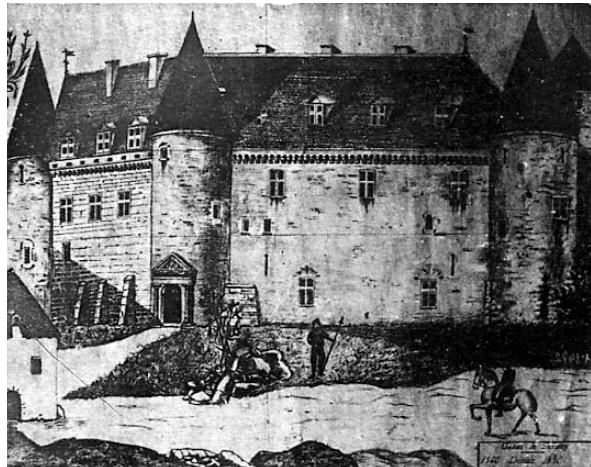


Fig. 29 : château de Sennecey, XVIII^e siècle (reproduction tirée de NIEPCE, *Histoire de Sennecey...*)

Lithographies et gravures

Après les premières gravures sur bois du XV^e siècle, les gravures sur cuivre permirent, avec l'imprimerie, de diffuser plus largement les dessins originaux. Les illustrations deviennent donc plus nombreuses et plus accessibles à partir du XVI^e siècle.

La vue cavalière du château de la baronnie de Sennecey-le-Grand a été gravée par Belleforest, et publiée pour la première fois en 1575 dans l'édition augmentée de la *Cosmographie* de Munster (fig. 31)³⁰. Au dessin s'adjoint une légende intéressante pour une meilleure interprétation architecturale. Le donjon est symbolisé par une grosse tour (H) où dit-on « *il y a plusieurs chambres, dans l'une desquelles a esté la librairie que l'on a transportee depuis peu de temps en une belle grande chambre pres la tour du donjon, sus le poesle ; ladite chambre est quarree, et accoustre tout au tour de grands pulpites, lesquels sont chargés et remplis de beaux livres en tout genre de sciences et disciplines distinctes et separees par gentille methode.* » L'intégralité de la fortification était



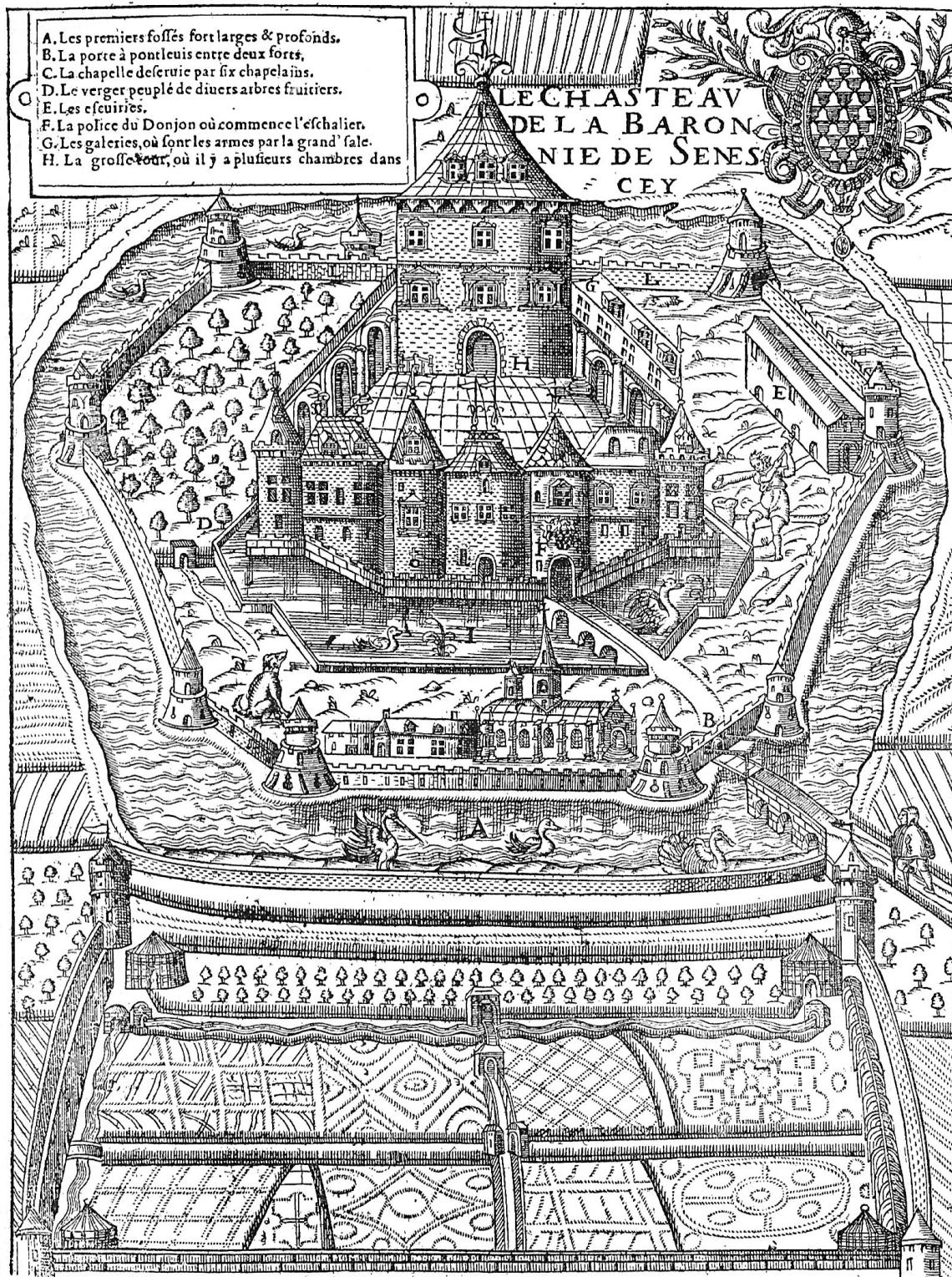
Fig. 30 : gravure au trait sur le tableau gauche de l'entrée de la tour de Vellaufans (cne Sennecey) (photo R.-P. Lehner).

ceinturée par des douves, (A) larges et profondes, aujourd'hui encore visibles, mais asséchées. Une enceinte, surmontée de « *meurtrières et défenses d'en hault (L)* », protégeait le château. Elle était percée d'une porte à pont-levis entre deux forts (B).

Le château de Sennecey a été rebâti en 1580 et rasé vers 1825, aussi est-il difficile de vérifier l'exactitude du dessin de 1575³¹. Nous disposons heureusement de deux autres illustrations anciennes pour conforter le dessin de Belleforest. La première est un dessin du château exécuté avant 1866 (fig. 29). On y voit une courtine flanquée de trois tours, avec la porte aménagée dans la tour centrale, et, au fond à gauche, la grosse tour ornée de mâchicoulis. Tous ces éléments sont donc cohérents avec la structure générale du dessin de Belleforest. La deuxième représentation est plus exceptionnelle : il s'agit d'un petit dessin gravé dans la pierre du montant gauche de la porte du château voisin de Vellaufans, qui se dresse à 200 m au sud du premier (fig. 30). La représentation est assez naïve. Pourtant, la grosse tour ouverte de croisées, la basse-cour, les portes entourées de bossages sont autant d'éléments qui peuvent se rapporter au château de Sennecey.

30. MUNSTER (Thomas), BELLEFOREST (François de), *La cosmographie universelle de tout le monde...* Paris : Michel Sonnius, 1575, t. II, p. 307. Reproduit dans PETIT (Ernest), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne, avec des documents inédits et des pièces justificatives*. Dijon : Darantière, 1885-1905, 9 vol, t. VIII, pl. III.

31. NIEPCE (Léopold), *Histoire de Sennecey et de ses seigneurs*. Chalon-sur-Saône : Dejussieux, 1866.



l'yne desquelles a esté la librairie que l'on a transportée depuis peu de temps en vne belle grande chambre pres la tour du Donjon, sus le poste ladite chambre est quarrée, & accoustree tout au tour de grands pulpites, lesquels sont chargés & remplis de beaux liures en tout genre de sciences, & discipli-

nes distinctes & séparées par gentille méthode.
I. Les seconds fossés.
K. Les faulx brayes pour aller à couvert au tour du Chasteau.
L. Les meurtrières, & défenses d'en haut.

Fig. 31 : vue du château de Sennecey-le-Grand, publiée dans la Cosmographie de Munster.
(Reproduction tirée de PETIT, Histoire des ducs de Bourgogne...)



*Fig. 32 : lithographie du château de Dulphey, conservée au château
(photo G.A.)*

Les lithographies figurant des châteaux sont incontestablement moins nombreuses que les gravures et souvent, seuls les propriétaires des châteaux représentés en ont gardé des copies. Aussi, il reste difficile d'en dresser un recensement exhaustif. Le château de Dulphey (commune de Mancey) ainsi dessiné baigne dans une atmosphère romantique chère aux auteurs du XIX^e siècle. Plantées dans un décor fabuleux, dévorées par une végétation envahissante, les ruines de cet édifice engendrent un sentiment de mélancolie (fig. 32)³².

Lorsque Maillard de Chambure commente la lithographie du château de la Rochette (commune de Saint-Maurice-des-Champs), cet écrivain nous dépeint l'édifice en ces termes : « C'est une de ces constructions bâtarde du XVI^e siècle qui n'appartiennent plus à la fière famille des châteaux forts, et qui ne sont pas encore appropriées

aux aisances de la vie, comme les châteaux modernes... Les tours et les murailles ceignent encore le manoir féodal, mais l'embrasure de la couleuvrine et la meurtrièrre de l'arquebuse en déparent l'entrée. Il domine encore de sa lourde masse la petite vallée de Saint-Maurice des Champs qui jadis faisait partie du comté d'Hénin, dont le château de la Rochette était le siège³³ ». En réalité, différents corps de logis, flanqués de tours, constituent ce que l'auteur désigne sous le nom de muraille. Un paysage sylvestre insuffle une atmosphère épique à l'ensemble. Pourtant, l'artiste a respecté la réalité puisqu'une petite forêt s'accroche, aujourd'hui encore, aux pentes du château (fig. 33).



*Fig. 33 : gravure du château de la Rochette (Saint-Maurice-des-Champs),
extrait de MAILLARD DE CHAMBURE, *Voyages pittoresques...*
(Photo M. Maerten).*

32. Qu'il me soit permis, ici, de remercier la propriétaire du château de Dulphey à Mancey laquelle a bien voulu accepter que je photographie cette estampe.

33. MAILLARD DE CHAMBURE (Auguste), *Voyage pittoresque en Bourgogne. 2e partie : département de la Saône-et-Loire*. Dijon : Brugnot, 1833.



Fig. 34 : carte postale ; le château du Bourgeot (1540) à Sercy. Collection particulière.

Les cartes postales et photographies anciennes

La photographie n'a guère que 150 ans. Pourtant, certaines photos ou cartes postales anciennes ont pu garder des renseignements irremplaçables sur des sites disparus, ou fortement remaniés depuis un siècle. Citons par exemple les curieux vestiges du château du Bourgeot, à Sercy, dont la construction a été arrêtée en 1540³⁴, et qui est encore intact sur les cartes postales du début du xx^e siècle (fig. 34). On peut également citer la tour d'entrée du château de Chagny, encore en place en 1920, et détruite avant 1950 (fig. 35).

La découverte d'une carte postale de Montceau-les-Mines vient récemment de ressusciter le petit château de Barrat. La carte montre le puits de mine de Barrat. Or, en arrière plan, on aperçoit la bâtie qui a donné le nom au puits. Un agrandissement permet de discerner des créneaux et une bretèche au-dessus de la tour ronde. D'autre part, les archives de

34. CONTENSON (Louis de), Le château de Sercy, in : *bulletin monumental*, t. 73, 1909, p. 98-126.



Fig. 35 : carte postale ; ancienne porte du château de Chagny. Collection particulière.



*Fig. 36 : carte postale ; le puits de mine de Barrat à Montceau-les-Mines, édité dans *La Physiophile*, 2009.*

la *Physiophile* ont conservé une photo de la « démolition du château de Barrat » après 1924, qui permet de voir que les baies sont plutôt des œuvres des XVI^e-XVII^e siècle que purement médiévales (fig. 36 et 37).

À une période de vache maigre pour l'archéologie, alors que les fouilles programmées ont quasiment disparu de Bourgogne et qu'on ne peut plus rechercher dans la terre les traces des châteaux détruits, les méthodes alternatives doivent faire l'objet de la plus grande attention. L'étude de toutes les sources iconographiques anciennes est un vecteur privilégié pour retrouver des renseignements (situations, plans, parfois élévations) qui ne sont pas fournis par les archives. Mais cette documentation, aussi riche soit-elle, ne remplace jamais une visite attentive des lieux, et les relevés anciens, aussi utiles soient-ils, ne dispensent pas, chaque fois que cela est possible, de procéder à des relevés plus précis, afin d'apporter nous-même notre contribution à cet inestimable patrimoine figuré.



*Fig. 37 : démolition du château de Barrat, après 1935. (Archives de la *Physiophile*).*